



REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB 2009-2010

1. Nouveau licencié

A tout moment dans l'année, un nouveau membre peut prendre une licence au tarif de base. L'acceptation de cette licence est conditionnée à la possibilité d'offrir une place au sein d'une équipe.

Pour cette saison, le club reconduit la 1^{ère} licence gratuite pour tous les jeunes de moins de 12 ans.

2. Renouvellement de la licence

Le club doit engager en juillet les équipes pour la saison suivante. Pour cela, nous devons connaître nos effectifs pour le 1^{er} juillet. En conséquence, **le renouvellement de la licence doit être fait pour cette date (dernier délai).**

Si ce n'est pas le cas :

- ❑ **Une majoration de 20 € sera demandée.**
- ❑ Le club pourra refuser ces inscriptions si celles ci viennent gêner les équipes déjà inscrites.

Pour les loisirs, la limite d'inscription est fixée au 1^{er} octobre. Au delà de cette date, le bureau n'acceptera pas la pratique du basket sans licence pendant un créneau attribué à la JA Basket.

3. Arbitrage et tenue de tables de marque.

Dès que vous êtes licencié au club, vous vous engagez à partir du niveau poussins à participer à la tenue de la table de marque ou à l'arbitrage des autres équipes.

Pour cela, un planning est réalisé pour vous indiquer la date et l'horaire d'arbitrage.

Vous devez arriver 15 mn avant le début de la rencontre et vous manifester auprès du responsable de salle.

Si vous avez une impossibilité pour tenir cette tâche, c'est de votre responsabilité de vous faire remplacer en demandant aux copains, copines de votre équipe (ce n'est pas le rôle des éducateurs).

Tout manquement à cette convocation pourra être sanctionné d'un match de championnat.

Vous voulez être arbitrés dans de bonnes conditions, alors votre participation active est nécessaire.

4. Participation aux entraînements

La participation aux entraînements est nécessaire pour progresser individuellement et collectivement.

Les éducateurs exigent votre présence aux entraînements.

- ❖ Nous souhaitons qu'ils soient prévenus si vous ne pouvez y participer
- ❖ L'entraînement commence à l'heure, il faut donc arriver 5 à 10 mn avant.

5. Participation à l'école d'arbitrage

Les jeunes qui prennent une **licence minimales** au club s'engagent à faire le **stage d'arbitrage** que proposera le club au cours de la saison.

6. Participation des parents au bon fonctionnement du club

Les parents des joueurs (mineurs) participent à la tenue du bar du club et aux déplacements pour l'entraînement et les matchs.

Des coups de mains complémentaires sont souhaités tout au long de l'année et lors des temps forts comme le tournoi international.

7. Accompagnement des jeunes à la salle

Lorsque les parents amènent leur enfant à la salle, ils doivent s'assurer avant de repartir **que la séance d'entraînement ou le match a bien lieu et qu'un éducateur est bien présent.**

A la fin de la séance, les parents doivent **venir chercher leur enfant dans la salle. Le club est responsable des jeunes lorsqu'ils sont dans la salle et pendant le créneau horaire d'entraînement ou match.**

La responsabilité des parents commence donc où celle du club s'arrête.

8. Composition des équipes

Les équipes sont constituées par les éducateurs et seulement par eux. Ceci, afin de constituer des équipes de niveaux homogènes pour que chaque jeune joue à son niveau.

La notion de groupe est primordiale et au cours de l'année, dans une même catégorie, des jeunes peuvent passer de l'équipe 1 à 2 ou inversement selon les décisions des éducateurs. **Les principes de composition d'équipes sont par ordre d'importance.**

- 1 Le niveau de jeu
- 2 La fréquentation aux entraînements et la motivation
- 3 Le copinage

9. Planning des entraînements et matchs

Un planning est établi en tenant compte des critères de disponibilités des éducateurs, de la salle, du nombre de jeunes par séance et de l'heure par catégorie.

Notre collaboration avec des clubs voisins, nous amène à jouer et/ou s'entraîner dans les communes voisines.

Le planning des entraînements vous sera donné vers la mi-août et le planning des matchs début septembre.

10. Réunion de parents

Au début de la saison, une réunion permet de fixer les bases de la saison :

- Composition des équipes par les éducateurs
- Détermination du parent responsable pour chaque équipe
- Planning des matchs de la 1^{ère} phase (pour les jeunes)

11. Tournois

Le club participe au tournoi du comité de Vendée de basket du 1^{er} mai pour les poussins et benjamins.

Nous engageons également 1 voire 2 équipes maximum à notre tournoi international minimes filles.

Pour tous les autres tournois, l'inscription est de la responsabilité de l'éducateur et des parents.

Le club prend en charge l'inscription de l'équipe (après validation par le bureau). Les frais de logement, de nourriture, de déplacement restent à la charge des familles.

12. Acceptation du règlement intérieur.

En prenant votre licence, vous acceptez les 12 points du règlement intérieur.